

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY7903
Titre long	ORGANISATION PROFESSIONNELLE ET ÉTHIQUE
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2021
Mode de formation	En ligne
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Principales problématiques éthiques en psychologie professionnelle. Analyse des codes de déontologie et des lois reliées à la pratique professionnelle. Organisation professionnelle locale, nationale et internationale.
Préalables	Cliquez ici pour entrer du texte.
Site StudIUM	Tout le matériel du cours (notes, lectures, liens vers autres sites, etc.) y sera disponible

Enseignant(e)

Nom et titre	Pascale Doucet, psychologue clinicienne
Coordonnées	(514) 972-3255, pdoucetdeonto@gmail.com
Disponibilités	Les étudiants auront la possibilité de poser des questions lors des sessions synchrones ou sur rendez-vous pendant les périodes réservées au cours (sessions asynchrones).

Auxiliaire d'enseignement

Nom

Coordonnées

Disponibilités

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à développer des attitudes et conduites éthiques chez les étudiants, futurs psychologues, en leur donnant l'occasion de développer les connaissances et habiletés en lien avec les exigences attachées au fait d'être un professionnel membre d'un ordre.

Objectifs d'apprentissage

Comprendre le fonctionnement du système professionnel québécois et les organismes qui le composent, notamment l'Ordre des psychologues (son rôle, ses comités, ses instances, son fonctionnement, etc.).

Comprendre que l'exercice d'une profession implique un comportement différent de celui du citoyen ordinaire et identifier les lois et règlements qui régissent les professionnels.

Comprendre les valeurs et principes qui sous-tendent les dispositions du Code de déontologie des psychologues.

Être capable de se dégager de la lettre que peuvent représenter les règlements, pour en saisir l'esprit et apprendre à poser un jugement éthique.

Connaître les principes d'application et les aspects pratiques relatifs à la tenue d'un dossier psychologique

Connaître les éléments constituant un dossier psychologique répondant aux normes et exigences de l'OPQ, du Code civil du Québec et des Lois d'accès à l'information.

Compétences développées

Déceler un problème éthique **à partir d'une situation liée ou non à l'exercice de la psychologie.**

Exercer son jugement professionnel, résoudre un dilemme éthique et affirmer les motifs sous-jacents à son choix

Justifier ses réponses en identifiant le ou les articles pertinents du *Code de déontologie*, *Code des professions* ou autres lois et règlements étudiés en classe.

Chercher et identifier des sources d'informations pertinentes à l'éthique et la déontologie.

Lors de la lecture d'un article de règlement ou de loi, déterminer comment ce dernier s'applique concrètement dans le travail des psychologues.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Semaine 1 11 janvier	Congé universitaire		
Semaine 2 18 janvier	<p>Présentation du cours et des sources d'informations utiles. Notion d'éthique et de déontologie, brève présentation du Code de déontologie des psychologues (Code). Processus de décision éthique : Code canadien d'éthique pour les psychologues</p> <p>Système professionnel québécois : office des professions, Ordre des psychologues/Loi 21, organisation d'un ordre, admission, inspection, Bureau du Syndic, Conseil de discipline, encadrement légal et réglementaire des étudiants lors de stages, internats et emplois. Code des professions</p>	Session interactive synchrone.	Lectures obligatoires et complémentaires disponibles sur Studium. Questions et des discussion à partir de cas disponibles sur Studium visant à préparer l'étudiant à mieux assimiler la matière enseignée au cours.
Semaine 3 25 janvier	<p>Dispositions générales et devoirs généraux : chapitres I et II du Code. Notion de client Consentement : respect de la dignité et de la liberté de la personne : chapitre III, section I du Code et articles de lois associées. Cas des adultes (aptes et inaptes), enfants de 14 ans et plus et enfants de moins de 14 ans</p>	Présentation asynchrone Test en ligne sur le système professionnel québécois – courtes réponses 5%	Lectures obligatoires et complémentaires (Studium) Questions et études de cas (Studium)
Semaine 4 1 ^{er} février	<p>Confidentialité et secret professionnel : chapitre III, section II du Code et articles de lois associées. Lois qui affirment le secret professionnel, renseignements personnels.</p>	Présentation asynchrone	Lectures obligatoires et complémentaires (Studium) Questions et études de cas (Studium)
Semaine 5 8 février	<p>Confidentialité et secret professionnel (suite) : chapitre III, section II du Code et articles de lois associées. Lois qui relèvent les psychologues du secret professionnel (obligation vs autorisation), protection de la vie (danger suicidaire et homicidaire), protection de la jeunesse (compromission de la sécurité et du développement de l'enfant), protection du public (protection des renseignements personnels, signalement, etc.), transiger avec différents organismes (CSST, IVAC, SAAQ, DPJ, etc.)</p>	Session interactive synchrone. Rapport de réflexion à partir de questions à court développement à faire en équipe de deux étudiants (environ 1-2 pages). 10%	Lectures obligatoires et complémentaires (Studium) Questions et études de cas (Studium)
Semaine 6 15 février	<p>Confidentialité et secret professionnel (suite) : chapitre III, section II du Code et articles de lois associées.</p>	Présentation asynchrone	Lectures obligatoires et complémentaires (Studium) Questions et études de cas (Studium)

Accessibilité et rectification des dossiers : chapitre III, section III du Code et articles de lois associées. Transmission des renseignements à un tiers.

Semaine 7 22 février	Conflits d'intérêts et indépendance professionnelle : chapitre III, section IV du Code et articles de lois associées Relations inappropriées, amitié, inconduite sexuelle, rôle de fiduciaire, phénomènes transférentiels et contre-transférentiels, gestion de ces phénomènes.	Présentation asynchrone	Lectures obligatoires et complémentaires (Studium) Questions et études de cas (Studium)
Semaine 8 1 ^{er} mars	Période d'activités libre	Court travail (environ 3-4 pages) à faire en équipe de 2 étudiants 20%	
Semaine 9 8 mars	Conflits d'intérêts et indépendance professionnelle (suite) : chapitre III, section IV du Code et articles de lois associées Différence entre autonomie et indépendance professionnelle, conflits d'intérêts, mandats incompatibles, renoncement. Cas particuliers : programme d'aide aux employés, psy organisationnel	Session interactive synchrone. Évaluation de la matière et des lectures (questions à choix multiple et réponses courtes) à faire sur Studium pendant la session interactive.5%	Lectures obligatoires et complémentaires (Studium) Questions et études de cas (Studium)
Semaine 10 15 mars	Cessation de services professionnels, qualité des services professionnels, utilisation du matériel psychologique, honoraires et autres frais : chapitre III, sections V à VIII du Code et articles de lois associées. Devoirs et obligations envers la profession : chapitre V du Code et articles de lois associées Devoirs et obligations envers le public : chapitre IV du Code et articles de lois associées Recherche : chapitre VI du Code et articles de lois associées Publicité : chapitre VII du Code et articles de lois associées Utilisation du symbole graphique de l'Ordre : chapitre VIII du Code et articles de lois associées	Présentation asynchrone	
Semaine 11 22 mars	Tenue de dossier et cabinets de consultation Obligations légales, accessibilité, rapports, notes évolutives données brutes et données interprétées, etc. Transmission/autorisation/cessation. Supervision.	Présentation asynchrone	
Semaine 12 29 mars	Tenue de dossier et cabinets de consultation (suite)	Session interactive synchrone. Évaluation de la matière et des lectures (questions à choix multiple et	Lectures obligatoires et complémentaires (Studium) Questions et études de cas (Studium)

	Obligations légales, accessibilité, rapports, notes évolutives données brutes et données interprétées, etc. Transmission/autorisation/cessation. Supervision.	réponses courtes) à faire sur Studium pendant la session interactive 10%	
Semaine 13 5 avril	Congé férié	Présentation asynchrone	
Semaine 14 12 avril	Activités réservées (Loi 21) Expertise psycho-légale Témoins de fait et témoins experts Données probantes Défis liés à certains milieux/domaines de travail (neuropsychologie, psychologie organisationnelle, milieu scolaire, réseau de la santé, etc.). Matière à compléter, révision et questions Fin de la matière, au besoin, et révision des principaux thèmes abordés durant la session où les étudiants sont invités à poser des questions.	Session interactive synchrone	Lectures obligatoires et complémentaires (Studium) Questions et études de cas (Studium)
Semaine 15 19 avril	Examen récapitulatif en ligne (date non disponible) Questions à choix multiples, courtes réponses et court développement.		
Semaine 16 26 avril			

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Test en ligne sur le système professionnel québécois – courtes réponses	Justesse de la réponse Identification de l'article de loi ou règlement le plus approprié à la situation	2021-01-25	5%
Rapport de réflexion à partir de questions à court développement à faire en équipe de deux étudiants (environ 1-2 pages).	Capacité d'analyse Identification de l'article de loi ou règlement le plus approprié à la situation	2021-02-01	10% À déposer sur Studium avant 23h59
Court travail (environ 3-4 pages) à faire en équipe de 2 étudiants	Capacité d'analyse Identification de l'article de loi ou règlement le plus approprié à la situation	2021-03-01	20% À déposer sur Studium avant 23h59
Évaluation de la matière et des lectures (questions à choix multiple et réponses courtes) à faire sur Studium pendant la session interactive	Justesse de la réponse Identification de l'article de loi ou règlement le plus approprié à la situation	2021-03-08	5%
Évaluation de la matière et des lectures (questions à choix multiple et réponses courtes) à faire sur Studium pendant la session interactive	Justesse de la réponse Identification de l'article de loi ou règlement le plus approprié à la situation	2021-03-29	10%
Examen récapitulatif composé de questions à choix multiples, de « vrai ou faux » et de questions à court développement.	Justesse de la réponse Identification de l'article de loi ou règlement le plus approprié à la situation	2021-04-19	50%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Cliquez ici pour entrer du texte.
Dépôt des travaux	Sur Studium. Une pénalité de 3% sera accordée à l'étudiant pour chaque jour de retard et ce, jusqu'à concurrence de 5 jours. Aucun travail ne sera accepté une fois que ce délai de 5 jours sera atteint.
Matériel autorisé	Tout le matériel
Qualité de la langue	Des pénalités allant jusqu'à 10% de la note du travail pourront être déduits en lien avec la qualité du français.
Seuil de réussite exigé	Cliquez ici pour entrer du texte.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	À venir
Date limite d'abandon	À venir
Évaluation de l'enseignement	Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours sont interdits, à moins d'une permission spéciale de l'enseignante.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Cliquez ici pour entrer du texte.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents Tous les documents nécessaires sont disponibles sur internet ou seront déposés sur Studium.
En voici quelques exemples (liens hypertextes vers les documents) :

1. Lois, règlement et guides explicatifs (liste non exhaustive) :

Guide explicatif concernant le code de déontologie des psychologues du Québec (OPO, 2008)

Code canadien d'éthique pour les psychologues, quatrième édition, Société canadienne de psychologie, 2017.

Code des professions, RLRO c C-26

Code de déontologie des psychologues, RLRO c C-26, r 212

Guide explicatif concernant la tenue de dossier (septembre 2008)

Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des psychologues, RLRO c C-26, r 221

Lignes directrices pour l'expertise en matière de garde d'enfants et des droits d'accès..., févr. 2006

Le Guide explicatif portant sur l'application des dispositions de la Loi 21

2. Fiches déontologiques et articles tirés de la revue Psychologie Québec

Ils sont disponibles sur le site de l'Ordre des psychologues du Québec, sur la page du centre de documentation), par exemple :

Le client, septembre 2004

Le signalement au DPJ et les demandes d'information provenant de tiers, novembre 2006

Le consentement, janvier 2012

Code de la sécurité routière et pratique professionnelle, sept. 2007

3. Jurisprudence : les jugements à lire en totalité ou en partie vous seront transmis au fil des semaines sur Studium.

Des recherches de jurisprudence peuvent être faites par l'étudiant sur les sites <https://www.canlii.org/fr/> ou <https://soquij.qc.ca/fr/services-aux-citoyens>

Ouvrages en réserve
à la bibliothèque

Équipement (matériel) Ordinateur et caméra

Ressources complémentaires

Documents Cliquez ici pour entrer du texte.

Sites Internet Cliquez ici pour entrer du texte.

Guides Cliquez ici pour entrer du texte.

Autres Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est pros crit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	www.harcelement.umontreal.ca
---	--

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.